

VADEMECUM MOSIKA

Bienvenue dans l'univers Mosika RDC, Où chaque sortie est une occasion de découverte, de rencontre et de connexion authentique avec la nature et les autres. Afin de garantir à tous une expérience agréable et respectueuse, nous vous invitons à prendre connaissance et à adhérer aux principes suivants :

Article 1 : Cadre et esprit des activités

Le participant reconnaît que les activités de camping proposées par MOSIKA s'inscrivent dans une logique de simplicité volontaire et d'aventure collective.

Il accepte par conséquent l'absence de confort hôtelier (services de chambre, literie de luxe, etc.), et s'engage à adopter une attitude positive et collaborative, y compris en cas d'intempéries ou d'inconfort ponctuel lié aux conditions de terrain.

Article 2 : Respect des personnes

Tout participant s'engage à respecter l'intégrité physique et morale de l'ensemble des membres du groupe, sans distinction de genre, d'âge, d'origine, de croyance ou d'orientation.

Tout comportement discriminatoire, harcelant, moqueur, agressif ou intrusif pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'activité, sans droit à remboursement.

Article 3 : Droit à l'image et vie privée

Toute captation de contenu visuel (photographie, vidéo, enregistrement audio ou autre) impliquant une ou plusieurs personnes doit faire l'objet d'un accord préalable exprès des personnes concernées.

MOSIKA promeut un environnement de respect de la vie privée, en conformité avec la législation en vigueur sur le droit à l'image. Toutefois les participants sont libres de capturer les moments sans chercher à nuire à un participant.

Article 4 : Alcool, substances et comportement

La consommation d'alcool est tolérée dans un cadre modéré et responsable.

Toute consommation excessive d'alcool ou de substances altérant le comportement, ou susceptible de mettre en danger l'individu lui-même ou autrui, pourra faire l'objet de mesures immédiates d'exclusion, sans possibilité de réclamation.

Article 5 : Respect de l'environnement

Le participant s'engage à adopter une conduite écoresponsable, notamment par :

- ✓ L'absence de dépôt ou d'abandon de déchets dans la nature,
- ✓ Le respect des sentiers balisés et des consignes des encadrants,
- ✓ La préservation de la faune et de la flore locales,
- ✓ L'interdiction formelle de toute atteinte à l'environnement naturel (cueillette, feu hors zone autorisée, etc.).

Article 6 : Responsabilité des conducteurs

Les campeurs utilisant un véhicule assument l'entière responsabilité des accidents survenant sur le site. Les organisateurs déclinent toute responsabilité à cet égard et tous les frais seront sur leurs charges.

Article 7 : Gestion des conflits

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des conflits ou altercations survenant entre campeurs. Chaque campeur est responsable de ses interactions et doit s'efforcer de maintenir un climat de respect mutuel. En cas de litige, les organisateurs se réservent le droit d'intervenir pour assurer la sécurité et la tranquillité des lieux.

Article 8 : Horaire de départ

Le départ du camping doit s'effectuer avant 7h00. Toute personne arrivant après cette heure ne sera pas acceptée et aucune restitution d'argent ne sera effectuée.

Article 9 : Feux de camp

Le feu de camp constitue un moment essentiel pour le campeur. Tout désordre ou prise de parole devra être ordonné par l'animateur de la soirée.

Article 10 : Relations intimes

Les relations intimes entre campeurs n'engagent que les parties concernées. Le camping ne saurait être considéré comme un lieu où les bonnes mœurs peuvent être corrompues, sauf pour les couples légalement mariés. Les autres campeurs assument l'entière responsabilité de leurs actes.

Article 11 : Modalités de remboursement en cas d'annulation

En cas d'annulation de la participation à une activité de camping organisée par MOSIKA Kamping, le participant est tenu d'en informer l'organisateur par écrit (email ou lettre) au moins 48h heures avant le début prévu de l'activité.

11.1 Remboursement partiel

Toute annulation notifiée dans les délais susmentionnés donne droit à un remboursement de 70 % du montant total déjà réglé.

Les 30 % restants correspondent aux frais de réservation, d'organisation et de logistique engagés par MOSIKA.

11.2 Non-remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué dans les cas suivants :

- ✓ Annulation à moins de 72 heures de l'activité sans motif impérieux,
- ✓ Non-présentation du participant sans notification préalable,
- ✓ Exclusion pour non-respect des règles énoncées dans les présentes Conditions Générales.

11.3 Procédure

Le remboursement, lorsqu'il est applicable, sera effectué :

Dans un délai de 3 à 7 jour ouvrable à compter de la réception de la demande d'annulation formelle,

Par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de l'inscription.

Article 12 : Acceptation de la politique générale

La participation à toute activité Mosika suppose l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales ainsi que de la Politique de Participation de l'agence.

Cette politique précise notamment :

- ✓ Les règles de sécurité,
- ✓ Les modalités de prise en charge,
- ✓ Les conditions d'annulation et de remboursement,
- ✓ Les droits et devoirs liés à la participation.

Le document complet peut être obtenu sur demande écrite ou en téléchargement sur notre site officiel : www.mosikardc.org